



# Revue de presse

Congrès de Villes de France

3 & 4 juillet 2025



# SOMMAIRE

Bulletin Quotidien	Page 4
• <u>Villes de France réunira son congrès les 3 et 4 juillet à Libourne</u>	
Sud Ouest	Page 5
• <u>Quatre ministres pour prendre le pouls des collectivités : ce qu'il faut savoir du congrès national de Villes de France à Libourne</u>	
Sud Ouest	Page 7
• <u>Gil Avérous, président de Villes de France : « Nous craignons d'être, comme d'habitude, mis devant le fait accompli »</u>	
Courrier des maires	Page 9
• <u>Gil Avérous : « Laissez au couple maire-préfet le soin de décliner localement les orientations nationales ! »</u>	
Sud Ouest	Page 12
• <u>Vidéo. Congrès de Villes de France à Libourne : Bayrou pose un lapin aux maires. Retailleau marque des points</u>	
France Travail	Page 14
• <u>France Travail au Congrès des Villes de France à Libourne : un service public engagé aux côtés des communes</u>	
BFM 2	Page 16
• <u>Bruno Retailleau: "Si certains découvrent que la droite est attachée au nucléaire, il fallait se réveiller plus tôt"</u>	
La Gazette des Communes	Page 17
• <u>Police municipale : Bruno Retailleau précise le projet de loi, les élus de Villes de France satisfaits</u>	
Bulletin Quotidien	Page 20
• <u>Les associations d'élus inquiètes des propositions de la Commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat</u>	

- News Tank Cities Page 22
- « Nous allons maintenir un prélèvement sur les collectivités locales » (François Rebsamen)
- News Tank Cities Page 25
- Finances publiques : « Ne tapez pas trop fort sur les collectivités » (J-F. Debat, Villes de France)
- Sud Ouest Page 28
- « Un bras d'honneur fait aux élus » : en Gironde, les maires du Congrès Villes de France demandent l'attention
- Sud Ouest Page 29
- Les maires du congrès Villes de France demandent l'attention

### Villes de France réunira son congrès les 3 et 4 juillet à Libourne

Villes de France, que préside M. Gil AVEROUS, maire (LR) de Châteauroux, président de la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole, conseiller départemental de l'Indre, et dont le président délégué est M. Jean-François DEBAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, président de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, réunit son congrès les 3 et 4 juillet prochains à Libourne.

Le 3 juillet, après l'ouverture du congrès, se tiendra une première table ronde, sur le thème "Quelle place pour la sécurité lors du prochain mandat ?". Les intervenants seront Mme Frédérique MACAREZ, maire (LR) de Saint Quentin, présidente de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, conseillère régionale des Hauts-de-France, vice-présidente de Villes de France, MM. Philippe BUISSON, maire (PS) de Libourne, président de la communauté d'agglomération du Libournais, trésorier de Villes de France, et Julien MARION, administrateur de l'Etat, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, au ministère de l'Intérieur.

Parmi les intervenants de la deuxième table ronde, "L'autonomie budgétaire des collectivités locales existe-t-elle encore ?" figurent notamment MM. Jean-François DEBAT, et Xavier BONNEFONT, maire (Horizons) d'Angoulême, président de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine.

La troisième table ronde posera quant à elle la question : "Quelles stratégies pour accélérer la transition écologique et énergétique dans les villes moyennes ?" et aura pour intervenants Mme Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, maire (Horizons) d'Albi, présidente de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois (C2A), vice-présidente de Villes de France, MM. Florian BERCAULT, maire (DVG) de Laval, président de Laval Agglomération, Philippe BOUGEARD, responsable "Innovation" à la direction Action Régionale à EDF Nouvelle-Aquitaine, et Marc-Olivier HOUEL, directeur général "Recyclage Valorisation et traitement des déchets" chez Veolia.

Le 4 juillet, pour la second journée, une première table ronde aura pour thème "Innovations numériques et intelligence artificielle : comment prendre ce virage stratégique ?" les intervenants étant MM. Denis THURIOT, maire (Renaissance) de Nevers, président de Nevers Agglomération, conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté, Olivier GACQUERRE, maire (UDI) de Béthune, président de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, et Benoît TABAKA, secrétaire général, directeur des relations institutionnelles et des politiques publiques de Google France .

Pour la dernière table ronde "Redynamiser le commerce de centre-ville : une cause perdue ?", les intervenants seront M. Frédéric CHEREAU, maire (PS) de Douai, Mme Martine JOLY, maire (UDI) de Bar-le-Duc, présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, conseillère départementale de la Meuse, et M. David LESTOUX, sociologue, urbaniste, Fondateur de l'agence La !.

MM. Bruno RETAILLEAU, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, et François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, participeront au congrès.

**Les communes et maires de France**

LesBiographies.com • SGPresse • 3-5 rue Saint-Georges, 75009 Paris • Téléphone 01.40.15.17.89 • Abonnements@SGPresse.fr



## Quatre ministres pour prendre le pouls des collectivités : ce qu'il faut savoir du congrès national de Villes de France à Libourne

Le congrès de Villes de France se tiendra jeudi 3 et vendredi 4 juillet dans le manège des casernes à Libourne. Pas moins de 500 élus et partenaires y sont attendus

Le titre dont s'est dotée l'édition 2025 du congrès de Villes de France, presque un slogan, n'est pas là pour faire joli : « 2026, le pouvoir de décider ». L'association présidée par Gil Avérous, maire de Châteauroux, entend prendre à bras-le-corps les préoccupations de ses membres, à quelques mois des élections municipales, dans un contexte contraint par le budget de l'État.

Ses adhérents ? Les villes moyennes, entre 10 000 et 100 000 habitants. « Avec une fonction de centralité », précise Philippe Buisson, maire de Libourne, trésorier de l'association et hôte du congrès. Plus de 500 participants sont attendus dans les casernes de Libourne, jeudi 3 et vendredi 4 juillet, pour débattre de leur avenir.

« Nous espérons des annonces, nous avons besoin d'un cadre précis pour savoir dans quelle direction aller »

### 1 Le gouvernement en force

Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau ouvrira les débats de la première journée. Le Premier ministre François Bayrou ceux de la deuxième journée. Sont également attendus François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification. Des ministres qui sont attendus sur de nombreux sujets. Comme celui du financement des collectivités. « Nous espérons des annonces, souhaite Gil Avérous. Nous sommes déjà en juillet. Nous avons besoin d'un cadre précis pour savoir dans quelle direction aller. »

### 2 Innovation numérique, intelligence artificielle...

Les ateliers programmés brasseront l'essentiel des questionnements des élus au moment d'aborder ce moment démocratique que sont les élections municipales. Quelle place pour la sécurité pour le prochain mandat ? L'autonomie budgétaire des collectivités existe-t-elle encore ? Quelles stratégies pour accélérer la transition écologique et énergétique dans les villes moyennes ? Mais aussi innovations numériques, intelligence artificielle et redynamisation des centres-villes.

« Ce sont des enjeux fondamentaux sur lesquels nous espérons des réponses, développe Gil Avérous. Prenons la sécurité. Quelles seront les évolutions de nos polices municipales à la suite du Beauvau de la sécurité ? » Villes de France dit « chiche » à une extension de leurs prérogatives. La Ville de Libourne elle-même se dit prête à porter une expérimentation. « Mais nous attendons une boîte à outils qui permettra d'adapter ces mesures au contexte local », poursuit le maire de Châteauroux.

### 3 Un « rôle majeur dans la cohésion du territoire »

Les villes moyennes, « périphériques aux métropoles », jouent un « rôle majeur dans la cohésion du territoire », souligne Philippe Buisson. « Ce sont des villes d'équilibre qui assument des charges de centralité en termes d'accès aux soins, aux services publics ou même d'accès à une offre commerciale développée. Une ville comme Libourne compte 25 000 habitants. Mais en journée, elle accueille l'équivalent de 40 000 ou 45 000 habitants, en assumant d'offrir ces services. Ce qui rend l'équation budgétaire délicate. Ces charges ne sont pas suffisamment compensées par l'État. Et nous n'avons pas la même dynamique fiscale que les métropoles. » Les attentes de la population ne sont pas moins fortes. « Prenons la santé. Les déserts médicaux seront l'un des grands sujets des élections à venir. Ce n'est pas une compétence du bloc communal. Mais nous allons devoir nous en emparer... »

### 4 Villes au centre, centres-villes

Les élus de Villes de France espèrent que l'État ne les lâche pas au milieu du gué. « Villes de France a été à l'initiative du programme Action cœur de ville, qui a permis à des collectivités comme Libourne de restructurer leurs centres-villes. Mais beaucoup de nos villes restent en grande difficulté », assure Philippe Buisson. Un dispositif dont le deuxième volet arrivera à terme en 2026, rappelle Gil Avérous. « Nous espérons un troisième plan. Nous avons besoin de centres-villes vivants... »

### En marge du congrès

Bruno Retailleau doit remettre son drapeau, jeudi 3 juillet au matin, au 4e Régiment d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile (RIISC), qui a investi il y a moins d'un an la friche urbaine qu'étaient devenues les casernes de Libourne. Une cérémonie protocolaire importante pour le 4e RIISC, initialement prévue en décembre, annulée après la censure du gouvernement Barnier. Vendredi 4 juillet, François Bayrou, accompagné de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, doit assister à l'inauguration du nouveau siège social de l'entreprise pharmaceutique vétérinaire multinationale Ceva santé animale.

par Philippe Belhache



## Gil Avérous, président de Villes de France : « Nous craignons d’être, comme d’habitude, mis devant le fait accompli »

L’association Villes de France qui réunit les communes de 10 000 à 100 000 habitants tient son congrès annuel à Libourne les 3 et 4 juillet. Son président, Gil Avérous, maire de Châteauroux, met en garde le gouvernement contre un gel des dotations

Éphémère ministre des Sports du gouvernement Barnier, ancien membre des Républicains qu’il a quittés en décembre 2023, Gil Avérous, 52 ans, dirige la ville de Châteauroux depuis 2014 et en préside la métropole. En septembre 2022, il a succédé à Caroline Cayeux à la tête de l’association Villes de France qui réunit les communes de 10 000 à 100 000 habitants avec leurs intercommunalités. Soit environ 1 400 collectivités qui regroupent 32 millions d’habitants.

L’association tient son congrès annuel les 3 et 4 juillet à Libourne, en présence notamment du Premier ministre François Bayrou et du ministre de l’Intérieur Bruno Retailleau.

Dans ce contexte de disette budgétaire, quel message voulez-vous adresser au gouvernement et à son chef, François Bayrou ?

Nos villes moyennes sont souvent des préfectures ou des sous-préfectures avec des charges de centralité importantes et des équipements d’intérêt départemental comme des conservatoires de musique ou des médiathèques dont elles assument seules les lourdes dépenses de fonctionnement. François Bayrou a promis d’annoncer en juillet les décisions à prendre pour le redressement des comptes publics. À l’occasion du congrès de Libourne, nous allons donc lui rappeler qu’un gel des dotations serait difficilement supportable.

Avant lui, Michel Barnier voulait lui aussi réduire sévèrement les aides aux collectivités.

Pour l’État, c’est beaucoup plus facile de geler les dotations des collectivités locales que diminuer ses propres coûts de fonctionnement. Mais pour nous élus locaux, l’impact sera plus grave car nous représentons 70 % de l’investissement public avec toutes les conséquences sur l’activité économique, notamment le secteur du BTP, et sur l’emploi.

Faites-vous front uni avec les autres associations d’élus locaux ?

Oui, nous savons tous qu’il faut faire des efforts mais ceux-ci ne doivent pas être décrétés aveuglément, quelle que soit la collectivité. S’il faut moins investir, on se débrouillera mais attention à ne

pas sacrifier nos dépenses de fonctionnement. Pour le moment, on enchaîne les réunions à Paris, sans aucune visibilité sur ce qui nous attend. Nous craignons d'être, comme d'habitude, mis devant le fait accompli. François Bayrou est certes maire comme nous mais les dernières réunions ne nous ont pas rassurés.

Faut-il remplacer la taxe d'habitation ?

La taxe d'habitation a disparu mais les Français n'ont pas le sentiment de payer moins d'impôts. Nous ne sommes pas opposés à recréer un lien entre le contribuable et la municipalité mais la fiscalité locale doit être entièrement remise à plat. Pourquoi, par exemple, ne pas utiliser les droits de mutation pour financer une politique du logement qui a en a un réel besoin ?

L'armement des polices municipales reste un sujet clivant.

Nous voulons d'abord remercier Bruno Retailleau pour l'effort qu'il fait contre le narcotrafic qui s'insinue partout dans nos villes et nous pourrit la vie. Concernant la police municipale, il y a une forte attente. Pourquoi ses agents ne peuvent-ils toujours pas effectuer un contrôle d'alcoolémie ?

Chaque maire doit être libre de faire ce qu'il veut avec sa police municipale. Le thème de notre congrès, c'est le pouvoir de décider. À condition que la police municipale soit complémentaire de la police nationale ou de la gendarmerie et ne s'y substitue pas. Nous serons très vigilants.

Que peut faire un maire pour protéger ses habitants de la canicule ?

Il y a quelques semaines, nous avons dit à François Bayrou que les efforts budgétaires ne devaient pas pénaliser la transition climatique et énergétique. Ce qui l'a d'ailleurs mis en colère. Sur ces sujets, il ne faut pas une vision comptable mais stratégique. Je prends l'exemple de ma ville avec ses 31 écoles. Avant, il n'y avait pas besoin de les climatiser. Aujourd'hui, on me demande un ventilateur par classe, ce qui en fait environ 300. Si l'État ne nous aide pas à isoler les bâtiments publics, on n'y arrivera pas. C'est une question de santé publique.

Que pensez-vous de la suppression des ZFE ?

À part une poignée d'intercommunalités, notre association n'est pas concernée. Il y a en revanche un problème de mobilités. On investit beaucoup dans les transports urbains et ça fonctionne bien. Comme notre ville d'accueil, Libourne, Châteauroux a choisi la gratuité il y a 24 ans, notre fréquentation est passée d'1,5 millions d'usagers à 5,4. On ne reviendra pas en arrière. Mais, là encore, ce doit être aux élus locaux de décider selon leur territoire. À l'État de nous fixer des objectifs et, ensuite, de nous faire confiance.

par Benoit Lasserre

---

: [HTTP://WWW.COURRIERDESMAIRES.FR](http://WWW.COURRIERDESMAIRES.FR)

---

## Gil Avérous : « Laissez au couple maire-préfet le soin de décliner localement les orientations nationales ! »

L'association « Villes de France » tient son congrès annuel les 3 et 4 juillet à Libourne en Gironde. L'occasion pour les maires de villes moyennes d'alerter l'exécutif sur les dossiers phares les impactant et de penser aux grands enjeux des prochaines élections municipales. Sécurité, transition écologique, poursuite d'Action Cœur de ville, dotations... Entretien avec le président de l'association, le maire (LR) de Châteauroux Gil Avérous.

Vous allez recevoir à Libourne le ministre de l'Intérieur ; comment se situent les maires des villes moyennes sur deux dossiers phares de la sécurité locale : la lutte contre le narcotrafic, objet d'une récente loi, et la future réforme des polices municipales ?

Gil Avérous : On a été très en soutien sur la loi Narcotrafic. D'ailleurs, j'ai été à l'initiative, à titre personnel, d'une tribune cosignée par 250 maires de villes moyennes et de grandes villes pour dire il y avait urgence à s'armer nationalement contre le narcotrafic... donc cette loi va dans le bon sens.

Quant à cette évolution des pouvoirs des policiers municipaux, on l'attend avec impatience ! On aimerait que soit adoptée une simplification des procédures avec la possibilité pour nos policiers municipaux d'effectuer des contrôles d'alcoolémie sans avoir besoin d'appeler l'officier de police judiciaire de permanence ou de pouvoir consulter les fichiers liés à l'identité d'un propriétaire de véhicule, ce que font déjà les garagistes ...

Après, et c'est très important à nos yeux, il faut que ce soit - comme pour l'armement - une « boîte à outils » à la disposition des maires, chacun piochant ce qu'il y souhaite, y compris la fonction d'officier de police judiciaire (OPJ) si des maires veulent compter dans leurs effectifs des OPJ et que leur police passe sous l'autorité du procureur de la République.

En revanche, ce qu'on réaffirmera devant Bruno Retailleau, c'est que si les villes sont d'accord pour faire des efforts, et elles le font déjà, en aucun cas ces efforts ne doivent se substituer à ceux de l'État. Nous sommes par exemple très inquiets de l'observation de la Cour des comptes qui explique que dans le dimensionnement des forces de police nationale, il faut tenir compte des effectifs de police municipale... La police municipale doit apporter une offre supplémentaire et complémentaire à la police nationale, elle ne doit pas remplacer des effectifs qui seraient absents des commissariats à cause d'un manque de moyens ! Ces propositions de loi vont dans le bon sens mais attention, pas de substitution ! Vous allez

consacrer une table-ronde à la transition écologique ; quels sont, en la matière, les dossiers spécifiquement liés aux villes moyennes ?

La transition écologique - nonobstant la situation budgétaire de l'État aujourd'hui - est un domaine sur lequel il faut continuer d'investir notamment en termes d'indépendance stratégique sur les questions énergétiques, mais aussi parce que c'est salubre en termes de réduction des factures. Je pense ici particulièrement aux réseaux de chaleur, qui sont un vrai sujet dans nos villes moyennes, avec des collectivités qui investissent pour desservir les gros consommateurs (immeubles, établissements publics, etc.) afin de garantir à nos habitants une énergie à prix accessible, supportable et durable. C'est important qu'il n'y ait pas une baisse de la participation de l'État sur ce type de projets parce que derrière cela crée de la valeur.

Idem pour les mobilités, on dit à l'État « attention à ne pas baisser la garde », il faut réinvestir dans les transports ferroviaires, les lignes d'équilibre territoriaux, les TET mais aussi les TER qui ont besoin d'une régénération afin que les habitants des territoires ruraux et des petites villes qui nous entourent puissent venir dans nos villes à moindre coût environnemental. Le Premier ministre sera également des vôtres à Libourne : allez-vous plaider la cause d'un « Action Cœur de Villes 3 » ? Un rapport parlementaire a dernièrement taclé un trop grand saupoudrage du dispositif ...

Sur « Action Cœur de Ville », on parle de 245 villes, on ne peut pas parler de saupoudrage. C'est justement le ciblage sur ces 245 villes qui a démontré son efficacité. D'ailleurs, le rapport de la Cour des comptes est très favorable au dispositif et ce n'est quand même pas tous les jours !

Tout le monde s'accorde à dire que ACV est une réussite et ce que l'on veut faire passer comme message à François Bayrou c'est qu'il ne faut pas perdre de temps à évaluer « ACV2 » [le programme en cours sur 2022-2026, NDLR] pour être en mesure d'ajuster au plus vite la troisième mouture. C'est une évidence qu'à la fin de ACV2, en 2026, tous nos centres-villes n'auront pas retrouvé une vitalité garantissant une pérennité à moyen terme.

Pire, depuis le début de l'année 2025, on fait face à une succession de fermeture de magasins, notamment de grandes enseignes qui sont les locomotives. Donc oui on a absolument besoin d'un ACV3 ! Et à très court terme - dans les semaines qui viennent - nous demandons une réunion spécifique sur la situation des commerces. On ne cesse d'alerter le gouvernement sur ce point... mais sans succès pour le moment. Côté dotations, craignez-vous une année blanche ?

Notre strate de villes est particulière. Ce sont des villes de centralité, donc nous avons des équipements qui sont uniques à l'échelle de nos départements - conservatoires de musique, médiathèques d'envergure départementale, musées, etc. - et qui sup-

posent des charges de fonctionnement lourdes et non-compressibles : vous ne pouvez pas supprimer l'enseignement du piano ou de l'accordéon comme cela ! Donc appliquer une baisse de dotations à tout le monde sans tenir compte des charges de centralité et du fait que nous n'avons pas le même levier de réduction de nos dépenses que d'autres strates (qui ont moins d'agents) cela peut être dangereux.

Si c'est une année blanche en subvention d'investissement, pourquoi pas sauf bien sûr en matière de transition écologique comme je vous le disais. En revanche, dans le fonctionnement, si nos dotations ne nous permettent plus de payer nos agents, comment fait-on ?

Et quoi qu'il en soit, on a désormais besoin de connaître les données financières de l'année prochaine. Il est clair que l'on ne pourra plus attendre les orientations financières comme on l'a fait cette année dernière jusqu'en janvier-février... C'est cela qui met à mal toute l'économie locale. Car quand les villes n'ont pas de visibilité, elles ne prévoient pas d'investir et réduisent également toutes leurs dépenses... ce qui ralentit de facto tous les écosystèmes locaux et crée du chômage. Pour vous, quels seront les grands enjeux des prochaines élections municipales de mars 2026 ?

Paradoxalement, les enjeux majeurs pour nos concitoyens à l'échelle locale, ce sont les prérogatives d'État - dont ils voient bien qu'elles sont mal exercées au niveau national - et dont ils souhaiteraient que les maires s'en emparent !

La première, c'est la santé : 80 % des départements sont sous-dotés en termes de démographie médicale et nos concitoyens attendent qu'on puisse installer des médecins, faire des maisons de santé, des pôles de santé et qu'on pallie cette carence nationale.

Et puis, il y a la sécurité car ils voient bien la violence et les trafics augmenter, tout comme la violence liée à la possession de couteaux et notamment chez les jeunes. Et donc là-dessus, ils attendent du maire qu'il mette les moyens en termes de sécurité.

Le thème de notre Congrès c'est « 2026, le pouvoir de décider » ! On veut bien être responsable et coupable de tout... mais à ce moment-là, nous disons « donnez-nous le pouvoir de décider ». À Villes de France, on plaide pour le couple « maire-préfet » en disant en gouvernement « fixons des orientations nationales » mais laissez-nous le soin de le décliner localement.



## Vidéo. Congrès de Villes de France à Libourne : Bayrou pose un lapin aux maires, Retailleau marque des points



Le ministre de l'Intérieur s'est livré à une opération de séduction auprès des maires des villes moyennes. Le forfait du Premier ministre François Bayrou lui a ouvert une voie royale.

« Nous avons été très déçus d'apprendre que François Bayrou ne viendrait pas. Cela a été très mal vécu par les maires. Nous sommes des partenaires loyaux de l'État. Pas une variable d'ajustement. » Gil Avérous, président de Villes de France, association de villes moyennes, n'y va pas par quatre chemins. Il n'en apprécie que plus la présence de ceux qui ont fait l'effort de venir à leur rencontre, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau en tête (1). Ce dernier, sans perdre de vue l'ordre du jour, s'est livré jeudi 3 juillet à une véritable opération de séduction devant une assemblée d'élus de terrains en attente de réponses, volontiers pragmatiques, au-delà des divisions politiques.

Bruno Retailleau, pour ce premier jour de congrès, était en terrain de connaissance. Tombant la veste, il a mis en avant son parcours d'élu local, cherchant la connivence avec ce milieu qui l'a façonné lui-même. « Mon équipe m'avait préparé un très beau discours. Mais je préfère m'adresser à vous très directement. » Il n'en a pas moins livré une intervention d'une demi-heure au cordeau. « Presque un discours de politique générale », souriaient certains. Un discours fustigeant la montée des incivilités, la prégnance du narcotraffic sur tout le territoire, la problématique de mineurs « de plus en plus violents ».

### Polices municipales renforcées

Qu'en ont retenu les élus locaux ? Le renforcement annoncé des pouvoirs des préfets. « Dans chaque département, il sera le patron de l'ensemble des services de l'État. Il sera votre interlocuteur, celui qui pourra le mieux adapter la norme nationale, réglementaire notamment, à la situation locale. »

« Cet aspect boîte à outils est adapté à la réalité du terrain. Et aux attentes des maires, qui choisissent lequel activer »

Il y a aussi la promesse de pouvoirs élargis offerts aux polices municipales. Mais sans contrainte. « Une boîte à outils, à votre main, sans confusion des missions. Les policiers municipaux sont une extension de vos propres pouvoirs de police. Ils ne sont pas là pour faire du maintien de l'ordre. » Oubliée, l'hypothèse d'en faire des Officiers de police judiciaire (OPJ), inconstitutionnelle. Ils n'en auraient pas moins la possibilité de constater certains délits, une dizaine environ, d'émettre des amendes et de consulter certains fichiers. Le projet de loi devrait être examiné à l'automne.

### « Pas des shérifs »

« Cela va dans le bon sens, estime Gil Avérous (ex-LR). La méthode adoptée par le ministre de l'Intérieur pour le Beauvau des polices municipales est la bonne, co-construction avec les élus, les policiers, les syndicats... Cet aspect boîte à outils est adapté à la réalité du terrain. Et aux attentes des maires, qui choisissent lequel activer. » Même son de cloche chez le maire de Libourne Philippe Buisson (PS), hôte du congrès. « Nous ne sommes pas des shérifs. Mais il faut que les maires volontaires, et j'en suis, puissent s'en emparer, pour offrir plus de moyens à leurs polices municipales. »

(1) Bruno Retailleau était accompagné de la Girondine Nathalie Delattre, ministre déléguée au Tourisme. François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation a rejoint le congrès en début de soirée.

Philippe Belhache

## **France Travail au Congrès des Villes de France à Libourne : un service public engagé aux côtés des communes**

Les 3 et 4 juillet 2025, France Travail est présent au Congrès des Villes de France à Libourne, un événement national rassemblant élus locaux, partenaires publics et privés pour échanger sur les enjeux d'avenir des villes petites et moyennes. Ce rendez-vous majeur offre une occasion unique de rappeler l'importance d'un service public de l'emploi accessible, réactif et ancré dans les territoires.

### **L'ancrage territorial : une priorité structurante**

Dans toutes les communes, les élus sont confrontés à des défis d'emploi, de formation, de reconversion, d'insertion ou encore de maintien des services. France Travail se tient aux côtés des collectivités locales pour adapter les réponses aux réalités territoriales, en lien avec le tissu économique, les dynamiques sociales et les enjeux de cohésion.

Dans ce cadre, France Travail a engagé un travail de fond pour garantir un point d'accueil à moins de 5 km de chaque usager. L'objectif : lutter contre l'éloignement géographique ou numérique, et renforcer la présence de France Travail là où les besoins sont les plus urgents.

### **Former pour recruter : une stratégie partagée**

Les équipes de France Travail rappellent également la nécessité de former en lien direct avec les besoins de recrutement, et non de manière déconnectée. Des dispositifs comme la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI), ou les immersions professionnelles, sont des leviers puissants pour sécuriser les parcours et répondre aux tensions sur le marché du travail.

En 2024, plus de 100 000 POEI ont été déployées en France, avec un taux de retour à l'emploi de 85 % à 6 mois. L'ambition est de renforcer cette dynamique en coopération étroite avec les Régions, à l'image du partenariat mis en place en Centre-Val de Loire.

### **Un dialogue renforcé avec les entreprises**

Autre priorité mise en avant lors du Congrès : le déploiement des Task Force Entreprises, au cœur des bassins d'emploi, pour mieux structurer la réponse collective aux besoins des recruteurs. Ces cellules opérationnelles réunissent les Régions, les acteurs de l'emploi et du développement économique, pour coordonner les actions au service des entreprises locales : prospection, job dating, accompagnement à la mutation, stratégie de filière...

En parallèle, le lancement de France Travail Pro, avec des horaires élargis, un interlocuteur dédié et de nouvelles fonctionnalités numériques, traduit la volonté d'être le partenaire RH de référence pour toutes les entreprises, et notamment les TPE-PME.

### **Compétences, numérique et coopération : les axes structurants**

Sur l'ensemble du territoire, France Travail œuvre également à :

- Favoriser les reconversions dans les métiers du numérique, avec un programme dédié au développement des compétences en intelligence artificielle, en partenariat avec Microsoft.
- Renforcer la coordination des acteurs de l'emploi et de la formation, via l'Académie France Travail, un outil commun de développement des compétences pour les professionnels du Réseau pour l'Emploi (plus de 50 contenus mutualisés, 51 000 utilisateurs).
- Articuler finement les politiques publiques locales, grâce aux comités régionaux et locaux pour l'emploi, qui permettent un pilotage collectif au plus près des besoins des territoires.

France Travail réaffirme ainsi, à l'occasion du Congrès des Villes de France, sa volonté d'agir en partenaire engagé aux côtés des communes. L'accès à l'emploi, à la formation et aux droits ne peut se construire que dans un dialogue constant avec les élus locaux, à l'écoute des habitants et des entreprises de leur territoire.



## **Bruno Retailleau: "Si certains découvrent que la droite est attachée au nucléaire, il fallait se réveiller plus tôt"**

Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, répond à la ministre de la Transition écologique en marge du Congrès des villes à Livourne, le jeudi 3 juillet. Agnès Pannier-Runacher avait dénoncé des propos complètement "irresponsables", après une tribune signée par Bruno Retailleau plaidant pour "l'arrêt des subventions publiques" allouées à l'éolien et au photovoltaïque.

## **Police municipale : Bruno Retailleau précise le projet de loi, les élus de Villes de France satisfaits**

### **Sécurité**

Il n'y aura pas d'officier de police municipale judiciaire mais des missions élargies, qui resteront facultatives. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau s'est employé à rassurer les élus de Villes de France lors de leur congrès annuel à Libourne, le 3 juillet, sur le renforcement annoncé des compétences des policiers municipaux. Le projet de loi attendu ne devrait pas être présenté avant l'automne.

Pas d'annonce mais des précisions et globalement une satisfaction de l'association Villes de France sur le sujet de la sécurité. En ouverture du congrès des 3 et 4 juillet à Libourne en Gironde, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a rappelé la nécessité pour la police municipale d'avoir de nouvelles prérogatives dans un contexte de hausse des violences.

« Et elles en auront. Il faut passer au cran supérieur », a-t-il martelé, rappelant que le cycle de concertation du « Beauvau des polices municipales » engagée depuis plus d'un an allait aboutir à un projet de loi.

« Il va consacrer le rôle indispensable de la police municipale dans le continuum de sécurité. » Police municipale : les grandes lignes du futur projet de loi.

Pour ce faire, les agents vont donc voir leurs compétences judiciaires revues à la hausse. Mais le ministre l'a révélé devant les élus : les policiers municipaux ne deviendront pas officiers de police judiciaire (OPJ) mais pourront mener certaines missions de police judiciaire sur la base de l'article 15 du code de procédure pénale alinéa 4. Ces nouvelles prérogatives leur permettront de dresser des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour une dizaine de délits supplémentaires.

De même, le texte prévoira l'accès à de nouveaux fichiers de police, « notamment le fichier d'immatriculation des véhicules », précise Gil Avérous, président de Villes de France qui apprécie particulièrement la création d'une boîte à outils à destination des maires qui choisiront ce qu'ils souhaitent actionner ou non.

« C'est l'astuce », analyse Gil Averous. Car « si des maires voudraient aller sur le judiciaire, le sujet fait débat », reconnaît Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin et présidente de la commission sécurité de Villes de France. « Plus la police municipale fera de procédures moins elle sera sur la voie publique », alerte Philippe Tireloque, directeur national de la sécurité publique.

## **Liberté et complémentarité**

Bruno Retailleau a évoqué deux principes : la liberté mais aussi la complémentarité. « La police municipale n'est pas là pour faire du maintien de l'ordre », a-t-il insisté . « Il faut que nous soyons davantage organisés et surtout interopérables », a pour sa part déclaré Philippe Tireloque.

« Quelles que soient les missions que les maires confieront aux polices municipales, ce ne sera pas une police parallèle ou de substitution mais complémentaire de ce que nous faisons. » Ce à quoi Frédérique Macarez ajoute que le lien entre la police municipale et de la police nationale doit être considéré plus globalement.

« Il est important de lier les moyens de la justice aux questions de sécurité. » « Il faudra aussi se poser la question de comment on associe la population pour quelle soit acteur » relaie-t-elle. Elle-même en est persuadée : « à l'approche des municipales, la sécurité sera le sujet numéro 1. » A ce stade, les maires sont-ils satisfaits ? Globalement oui, répond Philippe Buisson, maire de Libourne, mais « attention à ce que les maires ne deviennent pas des shérifs ». Gil Averous parle lui-même de mesures de bon sens « parce la méthode était la bonne. Nous avons été écoutés. »

Pas de surprise donc mais un regret, également relayé par Frédérique Macarez sur la question des moyens qui ne relève toutefois pas du ministère de l'Intérieur. « La sécurité est une compétence régaliennne d'Etat. Or, alors que le budget sécurité des villes augmentent, il n'y a aucun intéressement financier ni de valorisation des dotations d'Etat », a déclaré Gil Avérous.

S'agissant du calendrier du projet de loi, le flou persiste. Dans un premier temps, le gouvernement avait exprimé le souhait d'une présentation en conseil des ministres en juillet. Mais le texte ne semble pas finalisé.

Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, qui devait d'ailleurs l'examiner lors de sa prochaine séance plénière du 9 juillet, a décidé de le retirer de son ordre du jour, à la demande des élus et des organisations syndicales, « qui considéraient ne pas avoir eu d'éléments précis sur son contenu et ne pas avoir été associés », explique-t-on au sein de l'instance.

De son côté, le ministre de l'Intérieur se veut optimiste et souhaite que le texte soit examiné à l'automne par le Parlement.

### **Sécurité civile : des outils pour appréhender des crises de plus en plus fréquentes**

Après 30 cas d'intoxications alimentaires, dont un décès, dans l'Aisne, mais aussi un épisode caniculaire en ce début du mois de juillet, le congrès ne pouvait pas faire l'impasse sur les enjeux en matière de sécurité civile. Les crises s'accroissent avec des épisodes de plus en plus fréquents et violents ce qui implique pour les maires une nouvelle réflexion et une nouvelle organisation. Un projet de loi de modernisation de la sécurité civile est sur les rails et devrait être présenté à l'automne. Mais l'outil de base reste le plan communal ou intercommunal de sauvegarde insiste Julien Marion, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises. « Il permet quand la crise arrive de ne pas la subir. » Selon lui, les maires gagneraient également à se doter de réserves communales de sécurité civile constituées de bénévoles qui « viennent compléter l'action des services de secours. Seules quelques centaines de communes en sont dotées. Nous pourrions aller beaucoup plus loin. » Quant au couple maire/préfet qui se pratique dans la gestion de crise, il a toute son importance. « Ce sera un domaine de plus en plus important dans le cadre de nos missions », a conclu Frédérique Macarez.

par Hélène Lerivrain

## Les associations d'élus inquiètes des propositions de la Commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat

Les associations d'élus inquiètes des propositions de la Commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat. La commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat a présenté hier son rapport (cf. infra). Parmi les 61 propositions formulées dans son rapport sur l'"agencification" de l'Etat, la commission d'enquête du Sénat propose de "supprimer juridiquement l'ANCT en renforçant les services préfectoraux départementaux avec les effectifs de l'agence". L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside M. Christophe BOUILLON, maire (PS) de Barentin, conseiller départemental et ancien député de Seine-Maritime, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le président délégué étant M. Loïc HERVE, sénateur (UC) de la Haute-Savoie, vice-président du Sénat, a regretté les conclusions de la commission d'enquête. "Au-delà d'une série de recommandations visant à rendre plus efficace le fonctionnement de certaines agences de l'Etat, la commission sénatoriale propose notamment la suppression de l'ANAH, de l'ANRU, de l'ADEME et de

l'ANCT, sans aucune étude d'impact préalable. Si ces préconisations étaient suivies d'effet ce serait un nouveau coup dur porté à l'ingénierie territoriale des petites villes et des communes rurales. On assiste en effet, à une campagne médiatique savamment orchestrée depuis plusieurs semaines, qui fait des agences de l'Etat des cibles prioritaires pour réaliser des économies, dans un contexte budgétaire tendu. Les Agences de l'Etat ont pourtant su développer avec les collectivités de véritables habitudes de travail en entretenant un dialogue permanent avec les élus sur le terrain" a déclaré l'APVF. "Au-delà du fait, qu'une fusion ou une suppression n'est pas toujours synonyme d'économies, c'est la poursuite des programmes de revitalisation tels qu'Action cœur de ville, Petites villes de demain ou Villages d'avenir qui pourraient être mis en cause" a poursuivi l'association d'élus, rappelant que les "programmes qui ont été élaborés avec les associations d'élus et avec les services locaux de l'Etat demandent du temps pour produire tous leurs effets". L'Association des Maires ruraux de France, que préside M. Michel FOURNIER, maire (DVD) des Voivres, vice-président de la communauté d'agglomération d'Epinal, vice-président de l'Agence nationale

de la cohésion des territoires a dénoncé avec "vigueur" la suppression de l'ANCT. "J'appelle les décideurs à ne pas franchir ce qui constitue pour nous une ligne rouge", a prévenu M. Michel FOURNIER, indiquant que les différents programmes de l'ANCT "sont une réussite", alors que "tout autre message perturbateur, au prétexte de sobriété budgétaire, ne peut que les fragiliser". L'AMRF salue en revanche l'idée des sénateurs de renforcer les préfetures, "privées progressivement de leurs moyens humains". Les élus locaux inquiets sur l'avenir des transports du quotidien. Alors que se tenait hier la réunion de synthèse de la Conférence Ambition France Transports, les résultats d'une enquête nationale menée par l'AMF et Intercommunalités de France appellent à la plus grande vigilance et viennent tirer la sonnette d'alarme auprès du gouvernement : lorsque la région est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) locale, 76 % des intercommunalités répondantes déclarent ne pas disposer d'une offre de transport adaptée pour répondre aux besoins de déplacements du quotidien, indique l'enquête.

Six ans après la loi d'orientation des mobilités, les promesses d'un "droit universel à la mobilité" restent lettre

morte selon l'étude : seules 53 % des intercommunalités ont opté pour la compétence AOM. Le versement mobilité (VM), conditionné à un seuil de 11 salariés, exclut la majorité des entreprises rurales, et le nouveau VM régional, plafonné à 0,15 % de la masse salariale, se révèle dérisoire et inadapté pour développer des solutions dans les zones peu denses, tout en pénalisant les entreprises, ont indiqué l'AMF et Intercommunalités de France. Les deux associations ont demandé la réouverture de la compétence mobilité à toutes les intercommunalités volontaires, alors que 75 % des communautés de communes non AOM répondantes ont déclaré qu'elles saisiraient ou étudieraient sérieusement la possibilité de se saisir de cette compétence. Les associations plaident en outre en faveur d'un déplafonnement du versement mobilité au-delà de 2 % dès lors que chaque AOM présente un plan de mobilité chiffré (lignes, fréquences, navettes, solutions vélo, calendrier opérationnel) au comité des partenaires et assorti d'un bilan annuel. Par ailleurs, "depuis la suppression de la vignette routière en 2000, toutes les recettes issues de la TICPE, des péages autoroutiers, des amendes et des taxes d'immatriculation sont ponctionnées par l'Etat, alors que 65,5 % du million de kilomètres des infrastructures routières sont à la charge du bloc communal, dépourvues de

toute ressource fiscale dédiée" ont indiqué les associations d'élus. L'AMF et Intercommunalités de France ont demandé la "ré-affectation d'une part significative des recettes aux communes et intercommunalités, assortie d'un mécanisme de compensation spécifique aux surcoûts des zones rurales", l'intégration du bloc communal dans le modèle économique post-concession autoroutière, une revalorisation des redevances versées par EDF, GRT-gaz, les opérateurs télécoms et tous les utilisateurs du domaine public routier. Elles ont également demandé que le produit des amendes pénales relatives à la circulation routière dressées par la police municipale et les gardes champêtres, "aujourd'hui largement reversé à l'Etat, puisse être réaffecté aux budgets des communes et intercommunalités compétentes". (L'enquête a été menée auprès de l'ensemble des communes et des intercommunalités de France, entre le 9 avril et le 26 juin 2025. L'analyse a été effectuée sur les réponses complètes de 125 intercommunalités et 1148 communes). Villes de France regrette vivement la marque de désintérêt que représente l'absence du Premier ministre à son congrès

Par ailleurs Villes de France, que préside M. Gil AVEROUS, maire (LR) de Châteauroux, président de la communauté d'agglomération de Château-

roux Métropole, conseiller départemental de l'Indre et dont le président délégué est M. Jean-François DEBAT, conseiller d'Etat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, président de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, dont le congrès s'achève aujourd'hui à Libourne, a exprimé hier "sa profonde déception suite à l'absence du Premier ministre François BAYROU" à cette rencontre.

"Alors que plus de 400 élus et partenaires sont réunis pour débattre des enjeux majeurs auxquels font face nos collectivités, à quelques mois des élections municipales et dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, la présence du chef du gouvernement était attendue comme un signal fort d'écoute et de reconnaissance envers les territoires de centralité que représentent les villes moyennes. Malgré la mobilisation de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Aménagement du territoire, l'absence du Premier ministre prive les élus d'un échange direct indispensable sur les attentes et les besoins concrets des collectivités, notamment en matière de financement et de cadre d'action pour les années à venir" a indiqué Villes de France. ■



## « Nous allons maintenir un prélèvement sur les collectivités locales » (François Rebsamen)

<https://img.newstank.fr> « Je me bats pour le maintien du Dilico Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales pré- voyant une mise en réserve d'1 Md€ de la part des collectivités créé à l'art.186 de la loi de finances 2025) , nous allons maintenir un prélèvement sur les collectivités locales : elles participeront à l'effort de redressement des comptes publics, à hauteur de ce qu'elles représentent dans la dette, mais pas au-delà », indique François Rebsamen<sup>1</sup> , ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation lors du congrès annuel de l'association Villes de France<sup>1</sup>

« Le Dilico repose sur deux critères essentiels : la richesse de la commune et celle de ses ménages. C'est un outil juste. Cette année, nous allons en restituer 30 %, et l'État doit tenir parole. C'est l'un de mes engagements forts. »

Parmi ses principales déclarations, François Rebsamen souhaite que :

- le prélèvement ne soit pas plus élevé que l'année dernière ;
- le Dilico soit maintenu ;
- les bases soient revalorisées ;
- il n'y ait plus de nouvelle baisse de la DGF Dotation globale de fonctionnement - Principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales ;
- les capacités d'investissement des collectivités ne soient plus diminuées.

« En 2024, nous avons porté l'idée que les collectivités ne sont pas insensibles à la situation nationale et qu'elles participent à l'effort collectif de redressement de la Nation. La méthode financière a changé : cette année, nous avons mis en place une conférence financière des collectivités locales, avec des groupes de travail. Nous avons écouté, rencontré, proposé. Le Premier ministre fera les annonces budgétaires nécessaires autour du 15/07/2025. »

### « Les préfets de département doivent être des préfets de plein exercice »

« Je n'accuse pas les collectivités d'avoir exagérément augmenté leurs dépenses de fonctionnement. Elles subissent, avant tout, les décisions nationales. Si l'État souhaite que les collectivités n'augmentent pas injustement leurs dépenses, il ne doit pas relever les points d'indice sans concertation avec les élus. Des propositions

seront faites après la déclaration du Premier ministre. Une nouvelle conférence financière des collectivités locales aura également lieu en septembre, avant que l'effort demandé aux collectivités ne soit défini.

Sur la décentralisation : elle suppose qu'il existe un corps préfectoral départemental représentant l'État dans l'ensemble de ses compétences. Les préfets de département doivent être des préfets de plein exercice, pas de simples délégués territoriaux des agences nationales.

Je suis pour la responsabilité des élus devant leurs propres électeurs, et je veux leur redonner du pouvoir. Nous allons mettre en place le statut de l'élu, c'est très attendu. Il est essentiel que nous ayons les moyens de mieux protéger nos élus. »

## François Rebsamen

Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la  
Décentralisation @ Ministère de l'Aménagement du  
Territoire et de la Décentralisation

Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup>

### Parcours

Depuis décembre 2024 Ministère de l'Aménagement du Ter-  
ritoire et de la Décentralisation

Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation

Depuis septembre 2024 Société publique locale d'aménagement  
de l'agglomération dijonnaise (Splaad)<sup>1</sup>

Président Depuis mai 2023 CNER (fédération nationale des  
agences de développement économique)

Président Depuis mai 2022 Fédération progressiste

Président du parti Depuis octobre 2020 France urbaine<sup>1</sup>

Co-président de la Commission Finances et fiscalité Depuis août  
2015 Dijon Métropole<sup>1</sup>

Président (PS), réélu en juillet 2020 Août 2015 - novembre 2024  
Mairie de Dijon (ville de Dijon)

Maire (PS), réélu en juin 2020 2014 - 2017 Ministère du Travail  
et de la Formation professionnelle

Ministre Avril 2014 - août 2014 Ministère du Travail, de la Santé,  
des Solidarités et des Familles<sup>1</sup>

Ministre 2011 - 2014 Sénat<sup>1</sup>

Président du Groupe socialiste 2008 - 2014 Conseil départemen-  
tal de la Côte d'Or (CG 21)

Sénateur 2001 - 2008 Mairie de Dijon (ville de Dijon)

Maire 1998 - 2008 Conseil départemental de la Côte d'Or (CG  
21)

Conseiller général + Fiche n° 34955, créée le 12/04/2019 à 11:40 -  
Màj le 04/07/2025 à 10:27

## Villes de France

• Association d'élus • Création : 1988 • Missions : - représenter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 habitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains (bassins de vie, aménagements, développement économique, social et culturel, démarches numériques...), - contribuer à l'émergence d'un nouvel équilibre territorial. • Président : Gil Avérous • Président délégué : Jean-François Debat (maire de Bourg-en-Bresse) • Contact : Guillaume Ségala

Catégorie : Association, Fondation

### Adresse du siège

94, rue de Sèvres

75007 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire1 Fiche n° 6570, créée le 14/02/2018 à 12:05 - Màj le 02/07/2025 à 15:35  
<https://img.newstank.fr>



## Finances publiques : « Ne tapez pas trop fort sur les collectivités » (J-F. Debat, Villes de France)

<https://img.newstank.fr> « Nous avons besoin de travailler avec l'État pour, à notre échelle, contribuer à réparer les blessures du pays, assurer les services du quotidien pour nos concitoyens et préparer, par l'investissement, la France de demain. Que ce congrès soit l'occasion de réaffirmer notre volonté d'avancer ensemble. Les collectivités locales devront faire face à des enjeux budgétaires et financiers majeurs. Un mot d'ordre à l'attention de l'État : ne tapez pas trop fort, ni de manière indistincte, si vous souhaitez que nous puissions continuer à remplir nos missions actuelles », déclare Jean-François Debat1Villes de France1

« Nous vivons une période troublée, presque dangereuse. Notre société est confrontée au risque d'une fracturation, d'une division croissante, où les modes de vie différents deviennent des facteurs d'incompréhension. L'urbain considère parfois que le mode de vie rural est responsable de tous les maux, et inversement. Dans ce contexte, renforcé par une situation politique nationale instable et des tensions géopolitiques internationales, nous mesurons pleinement la responsabilité qui est la nôtre. Mais nous avons aussi conscience que nous ne pourrions agir seuls », ajoute Jean-François Debat.

« Ce que les maires attendent avant tout, c'est de la liberté : la capacité de décider, tout en travaillant en bonne intelligence avec les préfets et sous-préfets. L'État aurait tout à gagner à faire confiance à sa représentation locale, en déléguant davantage de responsabilités aux élus. Nous attendons une véritable volonté de co-construction des politiques publiques. Nous avons besoin de visibilité sur les orientations à venir, de comprendre ce que recouvre concrètement cette "année blanche".

Cette méthode de travail est la seule garante d'efficacité, dans un contexte où les élus, épuisés par les crises successives, ont besoin de reconnaissance et de considération. Pour autant, nous restons pleinement mobilisés pour faire avancer nos territoires, servir nos concitoyens et défendre l'intérêt général », déclare Gil Avérous1 , président de Villes de France.

## Jean-François Debat

Président @ Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Conseiller régional @ Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Vice-président @ Villes de France

Maire @ Ville de Bourg-en-Bresse

Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup>

### Parcours

Depuis janvier 2017 Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Président Depuis janvier 2016 Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Conseiller régional Depuis 2014 Villes de France<sup>1</sup>

Vice-président Depuis mars 2008 Ville de Bourg-en-Bresse

Maire 2008 - 2017 Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

Vice-président Avril 2004 - janvier 2016 Conseil régional de Rhône-Alpes

Conseiller régional 1998 - 2001 Secrétariat d'État chargé du Logement

Conseiller 1997 - 1998 Assemblée nationale<sup>1</sup>

Conseiller auprès du président Laurent Fabius + Fiche n° 28908,

créée le 19/02/2018 à 10:04 - MàJ le 03/07/2025 à 16:54

## Gil Avérous

Président @ Villes de France

Président @ Châteauroux Métropole

Maire @ Châteauroux

Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup>

### Parcours

Depuis septembre 2022 Villes de France<sup>1</sup>

Président Depuis avril 2014 Châteauroux Métropole<sup>1</sup>

Président Depuis avril 2014 Châteauroux

Maire Septembre 2024 - décembre 2024 Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Ministre 2008 - 2013 Châteauroux

Directeur de cabinet 2001 - 2008 Ville de Saint-Maur

Directeur général des services 1998 - 2001 Syndicat intercommunal d'aménagement et développement économique de la Champagne Berrichonne

Chargé de mission 1998 - 2001 Communauté de communes du

Pays de Valençay Directeur 1998 - 2001 SICTOM de la région d'Issoudun Directeur + Fiche n° 34617, créée le 15/03/2019 à 11:53 - Màj le 03/07/2025 à 16:54

## Villes de France

• Association d'élus • Création : 1988 • Missions : - représenter les villes qui rassemblent entre 15 000 et 100 000 ha- bitants, - valoriser les enjeux spécifiques et attentes des territoires urbains (bassins de vie, aménagements, développement économique, social et culturel, démarches numériques...), - contribuer à l'émergence d'un nouvel équilibre territorial. • Président : Gil Avérous • Président délégué : Jean-François Debat (maire de Bourg-en- Bresse) • Contact : Guillaume Ségala1

Catégorie : Association, Fondation

## Adresse du siège

94, rue de Sèvres  
75007 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire1 Fiche n° 6570, créée le 14/02/2018 à 12:05 - Màj le 02/07/2025 à 15:35  
<https://img.newstank.fr>



## « Un bras d'honneur fait aux élus » : en Gironde, les maires du Congrès Villes de France demandent l'attention

Les élus présents au congrès Villes de France ont réclamé à l'État qu'on leur « fasse confiance ». Ils souhaitent que le gouvernement n'impose pas de coupe budgétaire sans discernement

« Le Premier ministre a fait preuve soit d'inconséquence, soit d'indifférence... » Les oreilles de François Bayrou devaient siffler, ce vendredi 4 juillet, malgré les kilomètres qui le séparaient de Libourne. Les maires invités du congrès de Villes de France, ces villes moyennes jouant rôle de centralité, ne digèrent toujours pas son absence aux débats, considérée comme une dérobaie, « un bras d'honneur » aux élus locaux, estime l' élu libournais Philippe Buisson (PS). Ils comptaient en effet sur la présence du chef du gouvernement pour obtenir des réponses, un cadre budgétaire qui leur permettraient de se projeter.

Tous appréhendent l'échéance du 15 juillet, la présentation des orientations budgétaires. Et les coupes nécessairement sombres qui vont l'accompagner. Des orientations sur lesquelles ils souhaitent ouvrir « un dialogue constructif » pour ne pas voir obérés les projets d'investissement des collectivités. Voire impacter leurs missions du quotidien. « Nous avons besoin de méthode. Nous avons besoin de coconstruction, martèle Gil Avérous (ex-LR), maire de Châteauroux, président de Villes de France. Nous avons surtout besoin qu'on nous fasse confiance<sup>1</sup>. » Et de plaider pour le maintien des dispositifs « qui marchent », comme Action Cœur de Ville, qui a permis à de nombreuses villes moyennes, dont Libourne, de relancer des centres-villes en souffrance.

### « Injonctions contradictoires »

Les maires regrettent « les injonctions contradictoires » venant de l'État. « On nous contraint aux économies alors qu'on nous en demande toujours davantage, reprend Jean-François Debat (PS), maire de Bourg-en-Bresse. C'est vers nous que l'on vient pour muscler les polices municipales pour compenser les problèmes d'effectif de la police nationale. Ou pour recruter des Atsem dans le but de scolariser des enfants en demande d'attention... » Tous ont salué la qualité des échanges durant le congrès. Mais aussi leur frustration face à une parole gouvernementale délitée, « un ministre le soir pouvant contredire celui qui s'est exprimé le matin... »

par Philippe Belhache





VOTRE RÉGION

## Les maires du congrès Villes de France demandent l'attention

Les élus présents au congrès à Libourne souhaitent que le gouvernement n'impose pas de coupe budgétaire sans discernement  
"Injonction contradictoires"

Les maires du congrès de Villes de France de France demandent l'attention

### Les élus présents au congrès à Libourne souhaitent que le gouvernement n'impose pas de coupe budgétaire sans discernement

«Le Premier ministre a fait preuve soit d'inconséquence, soit d'indifférence...» Les oreilles de François Bayrou devaient siffler, ce vendredi 4 juillet, malgré les kilomètres qui le séparaient de Libourne. Les maires invités du congrès de Villes de France, ces villes moyennes jouant rôle de centralité, ne digèrent toujours pas son absence aux débats, considérée comme une dérobade, «un bras d'honneur» aux élus locaux, estime l' élu libournais Philippe Buisson (PS). Ils comptaient en effet sur la présence du chef du gouvernement pour obtenir des réponses, un cadre budgétaire

qui leur permettraient de se projeter.

Tous appréhendent l'échéance du 15 juillet, la présentation des orientations budgétaires. Et les coupes nécessairement sombres qui vont l'accompagner. Des orientations sur lesquelles ils souhaitent ouvrir «un dialogue constructif» pour ne pas voir obérés les projets d'investissement des collectivités. Voire impacter leurs missions du quotidien. «Nous avons besoin de méthode. Nous avons besoin de coconstruction, martèle Gil Avérous (ex-LR), maire de Châteauroux, président de Villes de France. Nous avons surtout besoin qu'on nous fasse confiance.» Et de plaider pour le maintien des dispositifs «qui marchent», comme Action Cœur de Ville, qui a permis à de nombreuses villes moyennes, dont Libourne, de relancer des centres-villes en souffrances.

### « Injonctions contradictoires »

Les maires regrettent «les injonctions contradictoires» ve-

nant de l'État. «On nous contraint aux économies alors qu'on nous en demande toujours davantage, reprend Jean-François Debat (PS), maire de Bourg-en-Bresse. C'est vers nous que l'on vient pour muscler les polices municipales pour compenser les problèmes d'effectif de la police nationale. Ou pour recruter des Atsem dans le but de scolariser des enfants en demande d'attention...» Tous ont salué la qualité des échanges durant le congrès. Mais aussi leur frustration face à une parole gouvernementale délitée, «un ministre le soir pouvant contredire celui qui s'est exprimé le matin...» ■



Gil Avérous, ici en compagnie du maire de Libourne Philippe Buisson et du président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset.  
Thierry David / SO

par Philippe Belhache

